

Ambassade
Van de
Democratische Volksrepubliek
Algerije
Den Haag



سفارة
الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية
لاهاي

Communiqué

Il est porté à la connaissance des ressortissants algériens immatriculés auprès de l'Ambassade d'Algérie à La Haye, que la généralisation de l'opération de conversion des passeports ordinaires en passeports biométriques va s'achever le **23 novembre 2015**.

En perspective de cette échéance, les passeports ordinaires ne sont plus délivrés, sauf en cas d'urgence majeure, dûment justifiée (décès, régularisation de la situation administrative).

Il convient également de noter que les enfants mineurs, disposeront de leur propre passeport. Il conviendra, dès lors, de fournir un extrait de naissance **12S**. Pour les enfants, nés aux Pays-Bas, ce document peut être retiré à l'Ambassade.

A cet effet, et afin que cette opération se déroule dans les meilleures conditions, il est vivement recommandé aux ressortissants algériens résidant aux Pays-Bas de prendre leurs dispositions en vue de l'échéance du **23 novembre 2015**.

Pour cela, ils sont cordialement invités à prendre rendez-vous au niveau du service consulaire de l'Ambassade, dans les meilleurs délais possibles, au numéro suivant :

070.32.28.026

Le dossier de la demande de passeport est composé des documents suivants :

- **Formulaire** à retirer auprès de l'Ambassade, à renseigner et à signer par l'intéressé ou par le tuteur légal pour les mineurs.
- Un extrait de naissance spécial **12S**;
- La carte d'immatriculation consulaire en cours de validité ;
- La carte de résidence ou le passeport néerlandais pour les binationaux ;
- Certificat de Travail au Certificat de Scolarité selon les cas;
- Quatre (04) photos d'identité récentes et identiques ;
- Déclaration sur le **Groupage Sanguin** ;
- Droits de timbre 60 Euro ;
- Certificat justifiant l'adresse et la **résidence** « **Uittreksel uit G.B.A** »
- Le passeport ordinaire, ou la déclaration de perte ou de vol dudit document établie par la police du lieu de l'évènement.

